

*Construire un futur sain et prospère
pour l'être humain et la nature*

Stratégie MAVA 2016-2022

SOMMAIRE

Table des matières

À propos de la MAVA	3
Notre objectif	3
Vision	3
Mission	3
Priorités	4
Perspectives jusqu'en 2022	4
Notre approche : être catalyseur et rassembleur	4
Nos programmes	5
Bassin méditerranéen	5
Afrique de l'Ouest	7
Suisse	9
Économie durable	9
Un tremplin vers le futur	10
Financements accordés jusqu'en 2022	10
La définition du succès	10

À propos de la MAVA

Fondée par Luc Hoffmann en 1994, la MAVA est une fondation philanthropique suisse, axée sur la conservation de la biodiversité. Nous intervenons par le biais de partenariats avec des ONG internationales, nationales et locales, des institutions de recherche et des universités, et parfois des organismes gouvernementaux ou des individus, et au travers de trois programmes régionaux en Suisse, dans le Bassin méditerranéen et en Afrique de l’Ouest et un quatrième axé sur l’Économie durable.

Notre objectif

De la même façon que nous dépendons tous les uns des autres dans la société, nous dépendons également tous d’une planète saine pour l’alimentation, l’eau, l’énergie, un air propre et tout simplement la vie. L’être humain fait partie intégrante de la nature et tout ce que nous faisons a des conséquences – en utilisant davantage de ressources que ce que la nature peut soutenir, nous mettons en danger notre santé, notre prospérité et jusqu’à notre survie.

Nous avons le choix. Soit nous continuons à exploiter les merveilles de la nature de façon irresponsable, en risquant de créer des conflits et une instabilité mondiale autour des ressources, soit nous trouvons de nouvelles façons de répondre à nos besoins en respectant les limites de notre planète. Nous devons changer notre manière de vivre, de consommer, d’investir, de gouverner et de faire des affaires, pour notre bien et pour celui des générations à venir.

Conscients de l’ampleur et de la complexité de ce défi, nous reconnaissons également que notre futur dépend de notre capacité à rétablir ce lien étroit qui unit l’humanité à la nature.

Depuis 1994, la MAVA a joué un rôle comme vecteur de transformation, favorisant une conservation innovante dans la région méditerranéenne, en Afrique de l’Ouest, dans les Alpes et ailleurs. Et aujourd’hui, nous nous engageons toujours de manière aussi forte pour la conservation de la biodiversité, l’utilisation durable des ressources naturelles et pour une communauté de la conservation solide et efficace.

Grâce à un travail sur le terrain, à l’engagement des communautés, à des réseaux d’aires protégées et au développement de solutions systémiques pour lutter contre les causes principales de la perte de biodiversité, nous continuons, aux côtés de nos partenaires, à favoriser la création d’une société et d’une économie mondiale qui soient bénéfiques à l’être humain et à la nature.

Seul, nous n’avons qu’une voix. Ensemble, nous pouvons transformer positivement notre monde et construire un futur sain et prospère pour l’être humain et la nature.

Vision

Le statut de la biodiversité dans nos régions d’intervention s’est amélioré, nous avons catalysé une transition vers une économie qui garantit la prospérité humaine et une planète saine, et la communauté de la conservation est solide, autonome et résiliente.

Mission

Nous conservons la biodiversité au bénéfice de l’être humain et de la nature en finançant, mobilisant et renforçant nos partenaires et la communauté de la conservation.

Priorités

Nous cherchons à offrir un futur durable à l'être humain et à la nature, en nous focalisant sur l'eau douce et les écosystèmes côtiers, ainsi que les paysages culturels.

Perspectives jusqu'en 2022

La MAVA accordera ses derniers financements en 2022 – année où la Fondation réduira progressivement ses activités, conformément à ce que notre fondateur avait prévu de longue date. Cela a des conséquences importantes pour nos futures relations de financement avec tous nos partenaires. Tous les financements de la MAVA cesseront après 2022.

Heureusement, nous sommes en mesure de planifier cette transition bien en avance. Notre plan stratégique 2016-2022, nous a permis d'identifier des objectifs clairs et un nombre restreint de priorités pour un impact plus important.

Entre 2016 et 2022, nous allons nous concentrer sur des thèmes clés, nous nous appuyerons sur nos réalisations passées et nous aborderons les principaux challenges de la conservation dans nos domaines traditionnels d'intervention, en veillant à renforcer le lien entre les besoins de l'être humain et ceux de la nature.

Plus précisément, nous continuerons à travailler sur les écosystèmes côtiers et d'eau douce dans le bassin méditerranéen et en Afrique de l'Ouest, mais avec des stratégies plus focalisées dans ces deux régions. Nous recentrerons notre programme Arc alpin en intervenant en Suisse uniquement, réduisant ainsi progressivement notre soutien à la région alpine au sens large. Nous allons renforcer notre programme Économie durable, en nous focalisant sur le capital naturel, les flux financiers et l'exploitation efficace des ressources, en luttant contre la surconsommation et en incitant à un changement positif des comportements.

De cette focalisation de nos efforts et de nos ressources naîtra une nouvelle façon de travailler. Nous mettrons davantage l'accent sur le financement de groupes de projets, exécutés par des communautés de partenaires travaillant ensemble.

Afin de soutenir cette approche et d'assurer des résultats sur le long terme, nous nous engagerons davantage dans le développement organisationnel de certains partenaires clés, afin qu'ils puissent continuer à assurer leur mission sans le soutien financier de la MAVA, après 2022. Cet accompagnement concernera principalement les partenaires clés pour l'atteinte de nos objectifs à long terme, ceux qui nécessitent le plus d'un tel soutien et qui ont la capacité et la volonté de s'engager dans un développement de leur organisation.

Nos valeurs restent inchangées et sont maintenant plus pertinentes que jamais : fédérer les acteurs clés ; renforcer les organisations locales ; rester flexible dans notre approche ; et persévérer dans notre quête de succès à long terme dans le domaine de la conservation.

Notre approche : être catalyseur et rassembleur

La MAVA se considère comme un bailleur impliqué et souhaite pouvoir jouer un rôle porteur de changements, qui inclut bien plus qu'un soutien financier. Nous cherchons également à catalyser le changement en mobilisant et en rassemblant les communautés, en contribuant à la définition des priorités de la conservation et en collaborant avec les autres bailleurs.

Nous mettons l'accent sur une approche intégrée « bottom-up » de la conservation. En étroite collaboration avec nos partenaires, nous cherchons à répondre aux besoins les plus urgents sur le terrain dans nos régions d'intervention, mais aussi à identifier des solutions aux questions de portée mondiale. En agissant de manière intersectorielle, en catalysant les synergies, en renforçant les organisations et en nous engageant avec les leaders de la conservation de demain, nous souhaitons que les questions de valorisation de la biodiversité et des écosystèmes soient prises en compte à tous les niveaux de prise de décisions. Notre objectif est d'assurer la pérennité des sites et des espèces emblématiques et de laisser un héritage durable. Nous le faisons en visant les causes fondamentales de la perte de biodiversité et en nous appuyant sur les principaux facteurs de sa durabilité.

Nos programmes

Notre nouvelle stratégie se base sur nos réalisations passées et vise à consolider nos succès. Elle se focalise sur quatre programmes centraux :

- Bassin méditerranéen
- Afrique de l'Ouest
- Suisse (stratégie en cours d'élaboration)
- Économie durable

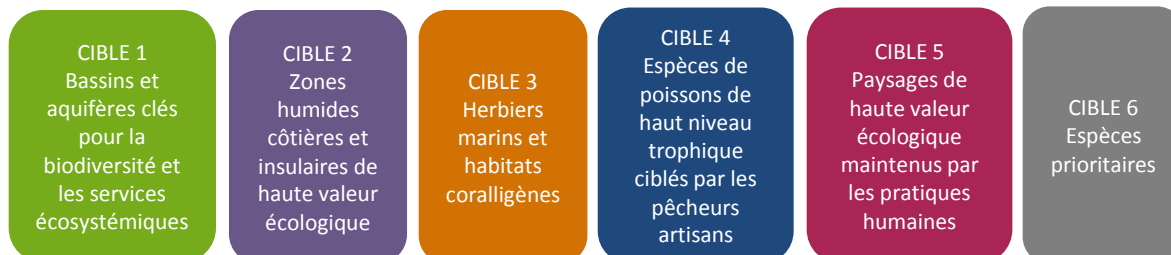
Chacun de ces programmes inclut des objectifs et des résultats bien définis, tout en restant suffisamment flexible pour répondre aux besoins et opportunités émergents, conformes à notre nouvelle stratégie.

Bassin méditerranéen

Dans le Bassin méditerranéen, d'ici à 2022, nous cherchons à améliorer le statut de certains habitats et espèces particulièrement important pour la conservation à l'échelle de la région 1) des bassins et aquifères clés pour la biodiversité qu'ils abritent et les services écosystémiques qu'ils fournissent, 2) les zones humides côtières et insulaires à haute valeur écologique, 3) les herbiers marins et des habitats coralligènes, 4) les espèces de poissons de haut niveau trophique ciblés par les pêcheurs artisans, 5) les paysages à haute valeur écologique préservés par les pratiques agricoles et pastorales et 6) une sélection d'espèces prioritaires. Au niveau de nos sites pilotes, nous cherchons à encourager une réduction significative des impacts des prélèvements d'eau ; à minimiser les menaces provenant de la construction et de la mauvaise gestion des infrastructures hydrauliques ; à réduire les effets néfastes du développement qui affectent les zones humides côtières et les habitats marins ; à réduire les impacts de certaines pêcheries spécifiques sur les espèces et habitats prioritaires ; à réduire la pression de pêche sur les espèces de poissons de haut niveau trophique ; à enrayer l'abandon de pratiques traditionnelles qui favorisent la biodiversité ; et à éliminer la mortalité directe causée par l'homme sur certaines espèces prioritaires.

Pour plus d'information sur la stratégie MAVA 2016-2022 pour le programme Bassin méditerranéen, veuillez consulter notre site internet (en anglais pour le moment) : <http://en.mava-foundation.org/wp-content/uploads/2016/05/Mediterranean-Strategy-SUMMARY-270516-FINAL.pdf>

	Menaces	Résultats d'ici 2022
B A S S I N M E D I T E R R A N E E N	Utilisation non durable des ressources en eau	M1: Les impacts de l'extraction d'eau sont réduits de manière significative dans trois bassins pilotes
		M2: Les menaces liées à la construction et à la mauvaise gestion des infrastructures hydrauliques sont minimisées sur trois bassins pilotes
	Développement côtier non durable	M3: Les menaces liées à des projets de développement sont réduites ou éliminées sur trois zones humides côtières et habitats marins prioritaires adjacents
	Pratiques de pêche non durables	M4: Les impacts de certaines pêcheries sur les espèces et habitats prioritaires sont réduits dans 3 régions marines
		M5: La pression de la pêche sur les poissons de haut niveau trophique ciblés par les pêcheurs artisans est réduite dans 3 régions marines
	Abandon de pratiques bénéfiques d'utilisation des sols	M6: La perte des pratiques agricoles et silvo-pastorales contribuant à maintenir de hauts niveaux de biodiversité est freinée à l'échelle de trois types de paysages
	Mortalité d'espèces prioritaires	M7: Les causes de mortalité d'espèces prioritaires directement liées à des activités humaines sont éliminées ou minimisées à l'échelle du bassin méditerranéen



Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, d'ici à 2022, nous cherchons à améliorer le statut de conservation des tortues marines, des zones humides côtières, des oiseaux marins, des mangroves, des herbiers marins et des petits pélagiques. Nous cherchons en particulier à éradiquer les perturbations et le ramassage illégal dans les quatre plus importants sites de ponte pour les tortues marines vertes et caouannes ; à arrêter les perturbations des oiseaux de rivage en reproduction et en hivernage dans les zones humides côtières prioritaires ; à éradiquer la chasse illégale et la perturbation des colonies de reproduction d'oiseaux marins dans les aires marines protégées ; à améliorer la gestion du risque de pollution pour les activités pétrolières et gazières offshore dans au moins quatre pays ; à réguler durablement le développement des infrastructures sur les plages de ponte des tortues et les herbiers marins, dans les mangroves et les zones humides côtières importantes ; à améliorer les connaissances et les expériences tirées des sites pilotes et menant à des mesures en faveur de la conservation pour les herbiers marins au niveau régional ; à réduire les prises accessoires des tortues et des oiseaux marins de 80% dans certaines pêcheries spécifiques ; à réduire l'effort de pêche des flottes hauturières étrangères, y compris les entreprises mixtes (*joint ventures*) ; et à gérer efficacement les petits pélagiques et les mullets dans les principales zones côtières et sensibles.

Pour plus d'information sur la stratégie MAVA 2016-2022 pour le programme Afrique de l'Ouest, veuillez consulter notre site internet : <http://en.mava-foundation.org/wp-content/uploads/2016/05/West-Africa-Strategy-SUMMARY-FR-FINAL.pdf>

	Menaces	Résultats d'ici 2022
AFRIQUE DE L' OUEST	Perturbations et ramassage illégal	<p>WA 1: Les perturbations sont minimisées et le ramassage illégal dans quatre des plus importants sites de ponte des tortues de mer caouanne et verte (Parc national d'Orango, Parc national marin de João Vieira-Poilão, îles de Maio et Boavista) est éradiqué ●</p> <p>WA 2: Les perturbations dans les colonies de reproduction et d'hivernage des oiseaux d'eau sont éradiquées dans les zones humides côtières prioritaires (Golfe d'Argin, Bas delta du fleuve Sénégal, Saloum, Bijagós) ●</p> <p>WA 3: Le ramassage illégal d'oeufs et les perturbations sont éradiquées dans au moins 80% de toutes les colonies de reproduction d'oiseaux marins situées dans les AMPs ●</p>
	Pollution par les hydrocarbures	WA 4: La gestion du risque de pollution pour les activités gazières et pétrolières off-shore est améliorée dans au moins 4 pays ●●●●
	Développement des infrastructures	WA 5: Le développement des infrastructures sur les principales plages de ponte des tortues, ainsi que dans les mangroves, les herbiers marins et les zones humides côtières est réglementé et durable ●●●●
	Manque de connaissances	WA 6: De meilleures connaissances et expériences tirées de sites pilotes aboutissent à des mesures en faveur de la conservation pour les herbiers marins au niveau régional ●
	Prises accessoires	WA 7: Les prises accessoires des oiseaux marins et des tortues marines dans certaines pêcheries spécifiques (à définir) sont réduites de 80% par rapport aux niveaux de 2016 ●●
	Surpêche	<p>WA 8: Les efforts de pêches des flottes hauturières étrangères sont réduits, y inclus les entreprises mixtes (joint ventures) ●</p> <p>WA 9: Les principales zones littorales et sensibles importantes pour les petits pélagiques et les mulets sont protégées et efficacement gérées ●</p>

CIBLE 1 Tortues marines	CIBLE 2 Zones humides côtières	CIBLE 3 Oiseaux marins	CIBLE 4 Mangroves	CIBLE 5 Herbiers marins	CIBLE 6 Petits pélagiques
----------------------------	-----------------------------------	---------------------------	----------------------	----------------------------	------------------------------

Suisse

Nous allons recentrer notre ancien programme Arc alpin uniquement sur la Suisse et nous focaliser sur les priorités suivantes :

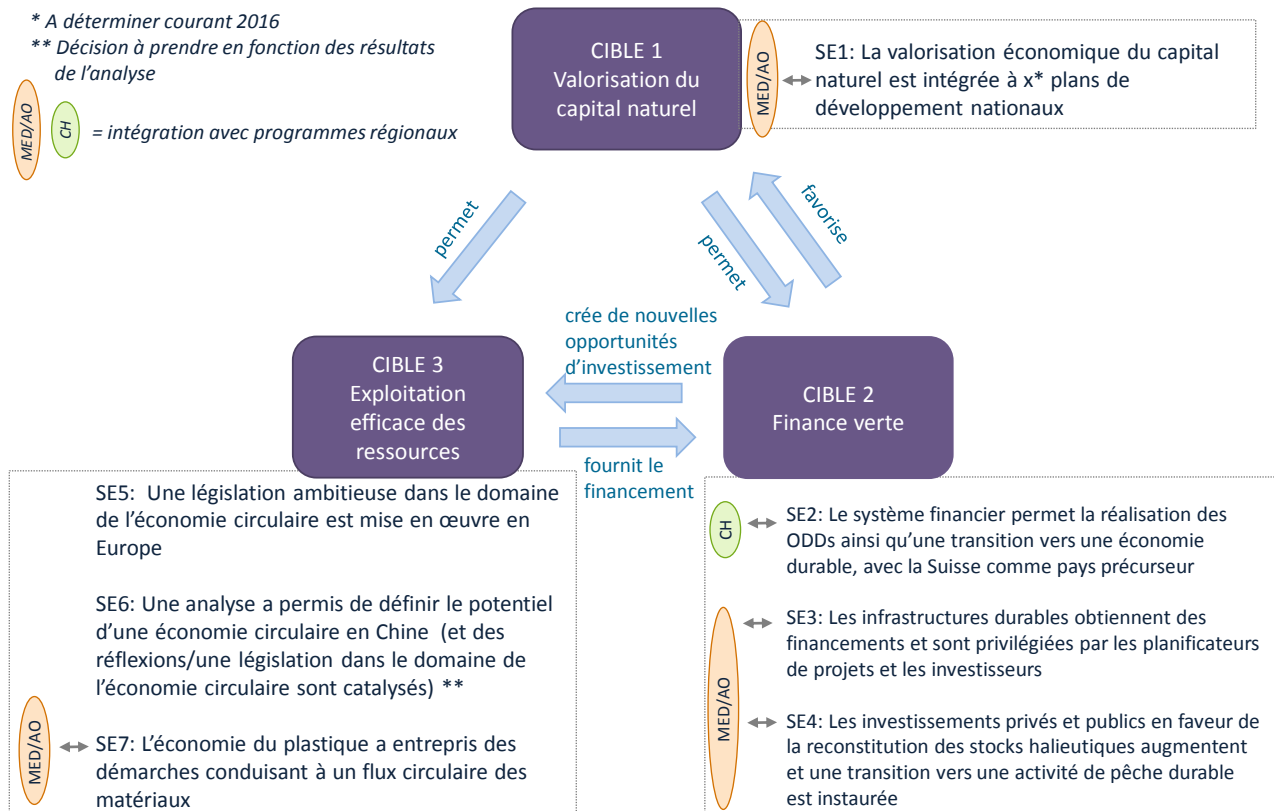
- Protection et restauration des cours d'eau
- Politique agricole
- Transition vers une économie verte avec une emphase sur la transition énergétique et l'utilisation efficace des ressources
- Leadership en matière de Finance Verte
- Activités de conservation sur le terrain dans le Canton de Vaud

La stratégie complète pour ce programme est actuellement en cours d'élaboration.

Économie durable

Avec ce programme, nous contribuerons à la création d'un système économique mondial plus durable. Certaines zones spécifiques ont été identifiées comme pouvant potentiellement avoir un impact accru, grâce à une approche intégrée entre ce programme et les programmes régionaux de la MAVA.

Le programme Économie durable abordera les questions de la valorisation du capital naturel, de la finance verte et de l'exploitation efficace des ressources. En particulier, nous cherchons à intégrer la valorisation économique du capital naturel dans les plans de développement nationaux ; à faire de la Suisse un leader dans le domaine de la finance verte ; à définir des infrastructures durables et à démontrer leurs avantages pour les planificateurs et investisseurs des projets ; à faire croître les investissements publics et privés en faveur de la reconstitution des stocks halieutiques et la transition vers une activité de pêche durable ; à mettre en œuvre une législation ambitieuse dans le domaine de l'économie circulaire en Europe ; à analyser le potentiel d'une économie circulaire en Chine, et à intégrer un flux circulaire des matériaux dans l'économie du plastique.



Un tremplin vers le futur

La création et le renforcement constants d'une communauté forte d'organisations de la société civile partenaires seront essentiels à la réalisation et au soutien de notre vision au-delà de 2022. En aidant au développement organisationnel de certains de nos partenaires, nous nous engageons à transmettre et à partager notre expérience, nos connaissances et notre savoir, pour un impact durable.

Nous soutiendrons la solidité organisationnelle de nos partenaires clés dans les domaines de la gouvernance, de la gestion, de la structuration, de l'opérationnalisation, de la comptabilité, de la levée de fonds et de la stratégie. Nous travaillerons également avec nos partenaires pour identifier, développer et offrir des opportunités aux jeunes leaders de la conservation en devenir ; soutiendrons et développerons l'utilisation de mécanismes de financement durables ; renforcerons les initiatives de communication ; et aiderons à faire évoluer les mentalités et les attitudes pour la nature et sa durabilité.

Financements accordés jusqu'en 2022

Lorsque nous accorderons des financements et attribuerons des fonds entre 2016 et 2022, nous identifierons les partenaires et les projets les plus prometteurs et appropriés qui nous permettront de réaliser notre mission et d'atteindre nos objectifs et résultats.

Nous chercherons des propositions spécifiques issues de la communauté de la conservation, étudierons la co-crédation avec nos partenaires, renforcerons une collaboration plus large au niveau des programmes et collaborerons étroitement avec d'autres bailleurs. Nous n'accepterons pas de demandes de financement non-sollicitées jusqu'à la mi-2017, pendant que nous nous focalisons sur le lancement de notre nouvelle stratégie, en travaillant main dans la main avec nos principaux partenaires. À partir de cette date et jusqu'en 2022, nous mettrons en place un mécanisme permettant de recevoir des idées de projets. Toutefois, nous prévoyons des financements limités pour ce genre de propositions.

Nous travaillerons étroitement avec tous nos partenaires pendant cette période de transition, et discuterons ensemble des défis et opportunités afin d'orchestrer une transition en douceur vers la fin des financements de la MAVA.

Nous réduirons notre soutien à certains partenaires et projets plus rapidement, néanmoins, pour tous, les derniers financements de la MAVA seront accordés au plus tard en 2022. Nous nous engageons à gérer cette transition de façon responsable et transparente.

La définition du succès

Nous entendons par succès l'atteinte de résultats de conservation positifs, pour nos partenaires et la Fondation dans son ensemble.

D'ici à 2022, nous saurons que nous sommes parvenus à notre but lorsque nous aurons atteint les résultats de conservation définis pour chaque programme, soutenu le développement de partenaires clés, et orchestré une transition exemplaire, transparente et en douceur pour les partenaires et le personnel.

MAVA, Fondation pour la Nature

Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
Tél. : +41 21 544 1610

Mamelles villa F46, rue 21
BP 24939 – Ouakam
Dakar, Sénégal / Tél. : +221 33 869 14 04